



LETTRE OUVERTE À NOS CLIENTS

NOS ENGAGEMENTS NOTRE AVENIR

Chère cliente, cher client,

Je vous écris aujourd'hui avec sincérité, en tant que **Directrice Générale de JPME** depuis six mois, mais aussi en tant que femme profondément engagée dans un projet qui vous concerne, vous touche, et me tient à cœur.

J'ai accepté la direction de JPME dans un contexte difficile. Une entreprise fragilisée, entachée par des retards, des engagements non tenus, et une image qui, parfois, ne reflétait plus du tout les intentions ni les efforts en coulisses.

Mais j'ai choisi de continuer. Pas de tourner la page, mais de la réécrire. De redonner du sens à ce projet, de restaurer la confiance, et de porter une vision claire et responsable de ce que JPME peut devenir.

Ce que nous avons fait ces derniers mois

Avant même ma prise de fonction officielle, nous avons amorcé un travail de fond dès 2024, en redressant le modèle économique de JPME pour en faire un **fournisseur d'énergie solide**, capable de croître. Et cette croissance est bien réelle : de nombreux clients B2B nous ont rejoints, convaincus par nos offres et notre fiabilité nouvelle.

Depuis le 1er décembre 2024, nous avons :

- Anticipé et opéré le retournement du business modèle pour repositionner JPME en **fournisseur d'énergie rentable**.
- Acquis plus de 3000 clients actifs sur les huit derniers mois en électricité B2B.
- Obtenu le **statut de Responsable d'Équilibre auprès de RTE**, étape clé pour mieux valoriser vos injections, sécuriser nos marges, et pérenniser notre activité. Ce qui a nécessité de structurer notre service interne, pour ne plus dépendre d'acteurs tiers et maîtriser notre responsabilité d'équilibre. Cela nous permet désormais de proposer des contrats de surplus plus adaptés à la réalité du marché, notamment face aux contraintes liées à la cloche solaire.

- Lancé la **migration progressive des contrats d'injection CAE** vers des contrats CUI. Cette bascule est essentielle : elle permet de mettre à jour les flux d'énergie sur notre propre périmètre d'équilibre. Sans cette migration, nous ne pouvons ni valoriser correctement vos injections, ni sécuriser leur règlement.
- Proposé de **nouveaux contrats de E-batterie®** désormais accessibles à tous nos clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Aujourd'hui, c'est la solution la plus performante pour optimiser sa production solaire, notamment face à la baisse des tarifs de rachat classiques.
- Déployé un **espace client JPME** dans sa première version. Il est accessible à l'ensemble de nos clients BtoB et BtoC, avec ou sans E-batterie®. Nous savons qu'il est perfectible et nous vous invitons à nous faire part de vos retours pour l'améliorer ensemble. Un espace client JPME Producteur est également en cours de finalisation, et pourra être mis à disposition rapidement au fil des migrations CUI.
- Conçu un **nouveau contrat d'injection** qui sera disponible dans les prochaines semaines, **au tarif de 2,5 cts € TTC/kWh**, stable et garanti sur trois ans.
- Réorganisé notre relation client, avec le recrutement et la formation de **nouvelles équipes**, plus réactives, plus proches, et plus engagées.
- Mis en place **un nouveau numéro (01 87 66 51 41)** et **deux adresses e-mail** pour vous répondre : Particuliers : **service-clients@jpme.fr** ; Professionnels : **service-clientspro@jpme.fr**
- **Émis et régularisé plus de 1000 factures** d'injection entre décembre et juin.

Ce que je vous demande aujourd'hui

- J'ai besoin de vous. Pour que cette reconstruction soit équitable et efficace, je vous demande de **centraliser toutes vos demandes directement auprès de notre service client.**
- Et à ceux qui se demandent encore **pourquoi ils n'ont pas été payés** : le problème, c'est que votre injection n'est tout simplement pas dans notre portefeuille. JPME a été pénalisée par plusieurs changements de Responsable d'Équilibre décidés dans le passé. Cela changera avec le rapatriement de nos PDL sur notre périmètre d'équilibre, désormais mieux maîtrisé depuis le 1er juin.

Nos priorités à partir du 1^{er} juin

- **Paiement des échéances courantes 2024–2025**, grâce à la consolidation de notre portefeuille d'injection.
- **Traitement au cas par cas des échéances en souffrance**, avec des délais et modalités définis en toute transparence.
- **Sortie de crise progressive d'ici fin 2025**, tout en assurant une croissance rentable et pérenne de JPME.

Notre cap jusqu'à décembre 2025 – Construire, accélérer, transformer

1. Renforcement technologique et ADN 3.0 – Déploiement de nouveaux outils.
2. Structuration de la direction – Constitution d'un CODIR avec des profils issus du secteur de l'énergie.
3. Partenariats solides et métiers – Développement avec des partenaires clés.
4. Nouvelles offres pour nos clients – Optimisation de la valorisation des injections clients.
5. Reconnaissance officielle – Labellisation en cours de JPME comme fournisseur.

À ceux qui doutent encore

Je comprends les doutes. La colère. Le sentiment d'avoir été oubliés. Mais **ne sabotez pas** ce que nous sommes en train de reconstruire pour vous. Ne coupez pas la branche sur laquelle je me suis engagée à rester, coûte que coûte.

Ce combat, je le mène pour tous ceux qui veulent y croire encore. J'ai fait le choix de ne pas céder. De ne pas dissoudre JPME. De ne pas fuir. Mais de porter ce passif à bout de bras, et de lui opposer **une stratégie, des actes et une vision**.

Et à ceux qui nous suivent déjà

À vous, nos nouveaux clients, qui nous avez rejoints depuis quelques mois,
À vous, qui avez choisi JPME malgré le bruit, malgré les doutes en ligne,
À vous, qui croyez dans notre énergie nouvelle : **Merci !**

Votre confiance est précieuse. Elle est le socle sur lequel nous avançons.

JPME change.

JPME avance. Avec rigueur. Avec détermination. Et avec vous.

Merci de faire partie de cette histoire. Merci de nous aider à la réécrire.

Sophie Bressol
Directrice Générale, JPME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Bressol', with a long horizontal flourish extending to the right.